



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

MINISTÈRE  
DU COMMERCE  
EXTÉRIEUR

MINISTÈRE  
DU REDRESSEMENT  
PRODUCTIF

MINISTÈRE  
DE L'ARTISANAT,  
DU COMMERCE ET DU TOURISME



**Administration centrale**  
**Secrétariat général**  
**Direction des ressources humaines**

## Programme des épreuves

### Concours externe

# Secrétaire administratif d'administration centrale

## **Épreuve écrite d'admissibilité n°1 (note administrative)**

Le dossier documentaire fourni aux candidats à l'épreuve n°1 d'admissibilité du concours externe peut comporter des informations statistiques, comptables, financières, commerciales et administratives simples, dont la compréhension et l'interprétation sont nécessaires à la rédaction de la note. L'exploitation d'un document peut nécessiter, de la part du candidat, la réalisation de calculs simples (opérations de base, fractions, règle de trois, rapports et proportions, moyennes, pourcentages et indices).

## **Epreuve orale d'admission n° 2:**

### **GROUPE A**

#### **I - L'organisation constitutionnelle**

1/ Principe et rôle d'une constitution : la souveraineté nationale.

2/ La Constitution du 4 octobre 1958 :

- le pouvoir exécutif :
  - le Président de la République
  - le Gouvernement.
- le Parlement :
  - l'Assemblée nationale
  - le Sénat.
- le Conseil constitutionnel
- le Conseil économique et social.

3/ Les rapports entre le Parlement et le Gouvernement :

- élaboration de la loi
- contrôle de l'activité gouvernementale
- l'autorité judiciaire.

#### **II - L'organisation et le fonctionnement de l'administration**

1/ L'administration de l'État :

- administration centrale
- services déconcentrés
- le préfet.

2/ Les collectivités territoriales décentralisées :

- la région
- le département
- la commune.

3/ Les différents modes de gestion des services publics :

- régies
- établissements publics
- entreprises publiques.

4/ Les actes de l'administration (décision exécutoire, contrats administratifs).

5/ L'organisation et la compétence des juridictions administratives :

- le Conseil d'État
- les cours administratives d'appel
- les tribunaux administratifs.

### III - Les institutions communautaires

#### 1/ Les aspects institutionnels :

- les institutions et les organes de l'Union européenne
- les organes juridictionnels.

## GROUPE B

### I - Economie

#### A – Présentation de l'activité économique

- 1/ Les acteurs de la vie économique et leurs opérations.
- 2/ La production (valeur ajoutée, P.I.B., facteurs de production).
- 3/ Répartition et consommation :
  - les revenus (répartition, redistribution)
  - la consommation des ménages.
- 4/ Les circuits monétaires.
- 5/ Les dysfonctionnements (inflation, chômage).
- 6/ Le rôle de l'État (politique économique, intervention).
- 7/ Le développement et ses inégalités (croissance).

#### B – Economie internationale

- 1/ Les échanges internationaux (interdépendances, échanges).
- 2/ L'insertion dans l'Union européenne.
- 3/ Le déséquilibre mondial.

### II - Finances publiques

#### 1/ Le budget de l'État et des collectivités territoriales :

- préparation
- vote
- exécution et contrôle.

- 2/ Les ressources publiques.
- 3/ Les dépenses publiques.
- 4/ La Cour des comptes, les chambres régionales des comptes.

## GROUPE C

### I - Histoire contemporaine

- 1/ La France de 1919 à nos jours (aspects politiques, économiques, sociaux et culturels).
- 2/ La seconde guerre mondiale (phases, bilan du conflit).
- 3/ Les lignes de force des relations internationales depuis 1945.
- 4/ Nationalisme et indépendance depuis 1945.
- 5/ Les étapes de la construction européenne et les institutions communautaires.

## II - Géographie humaine et économique

1/ La France dans l'espace européen et mondial :

- position géographique
- enjeux géopolitiques
- le rayonnement mondial de la France.

2/ La population de la France (identité, répartition, démographie, croissance urbaine).

3/ Les principales activités économiques de la France (agriculture, énergie, industrie, transports, commerce et services).

4/ Les mutations des espaces ruraux et urbains français.

5/ La circulation des hommes et des biens en France et dans l'Union européenne.

6/ Le tourisme en France et dans l'Union européenne.